



Date de création : 08/07/2025	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -S. Michel -F. Mirabel -B. Mulkay -J-C. Poudou -F. Prieur -F. Ricci -J. Sadefo -C. Bonnet P. Mahenc T. Guidue -T. Cortade -M. Davin -M. Guillon -Y. Iglesias -M. Reymond -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -M. Roze -L. Catalayud -A. Lefebvre -Y. Pastor -G. Vern -C. Assaf -C. André	Représentés : -B. Magdalou -E. Lavaine -A. Nguyen-huu -E. Hommel -N. Machado -M. Saurel -A. Robin -H. Emad -M. Francalanci -M. Arnal	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monségur (Directrice Administrative)

35 membres présents ou représentés sur 39 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 9h00.

**Ordre du Jour**

**FORMATION PLENIÈRE**

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 02 juin 2025
- V. Tarification Voltaire
- VI. Approbation des modifications des MCC et Règlements des études
- VII. Approbation de la maquette du master MBFA « Chargé d'affaire professionnels et d'entreprises »
- VIII. Approbation de la maquette du master IDIL « Sustainable Economies and Societies »
- IX. Approbation des attendus, CGEV, CGEC et capacités d'accueil des licences et Masters 2026-2027
- X. Structuration de l'offre de formation 2027-2031
- XI. Campagne d'emplois Enseignants-chercheurs 2026
- XII. Signature du Contrat d'Objectifs et de Moyens entre l'UFR Économie et l'Université de Montpellier

### **I. Désignation d'un.e secrétaire de séance**

Thomas Cortade

### **II. Informations générales**

Edmond Baranes porte à la connaissance du conseil d'UFR les changements de responsabilité concernant deux parcours :

- Master économie parcours Economie et Psychologie : Mickael Beaud prend la suite de Marc Willinger, en co-responsabilité avec Brice Magdalou.
- Licence parcours Réussir : Nicolas Bedu prend la suite de Marlène Guillon, en co-responsabilité avec Antoine Piétri.

E. Baranes ajoute que deux nouveaux collègues arrivent au 1<sup>er</sup> septembre : Mme Camille Courbin (PRAG anglais) et M. Yannick Vincent (PRAG mathématiques).

### **III. Appel à questions diverses**

Pas de questions diverses

### **IV. Approbation du PV du 02 juin 2025**

Le PV du 2 juin 2025 est mis au vote du conseil : 33 pour, avis favorable à l'unanimité

## **V. Tarification Voltaire**

E. Baranes présente les éléments de tarification du contrat de licence avec la société WOONOOZ pour la certification VOLTAIRE. Le tarif applicable aux étudiants de l'UFR est particulièrement intéressant.

Vote (33 pour) avis favorable à l'unanimité



### **Tarification Voltaire**

Tarif certification voltaire : 25 € HT (30 € TTC) applicable aux étudiants de l'UFR

*Au lieu de 49,92 € HT (59,90 € TTC)*



## **VI. Approbation des modifications des MCC et Règlements des études**

Vote (33 pour) avis favorable à l'unanimité

## **VII. Approbation de la maquette du master MBFA « Chargé d'affaire professionnels et d'entreprises »**

E. Baranes remercie Françoise Seyte pour le travail accompli en vue de l'ouverture d'un parcours du master MBFA en apprentissage dès le M1. Il précise que ce projet de parcours en alternance est le résultat d'un travail de long terme qui a été initié par François Mirabel sous son mandat de Doyen de la Faculté d'économie. Il remercie vivement F. Mirabel pour l'ensemble de son travail sur ce dossier qui permet aujourd'hui de présenter la maquette au conseil d'UFR. F. Seyte précise qu'il s'agit d'un parcours 100 % en alternance. Les cours fondamentaux sont assurés par l'UFR Économie et les enseignements plus professionnalisants par l'École Supérieure de la Banque. Chacun représentant environ 50% des enseignements sur les deux années de diplôme.

Francesco Ricci demande des précisions sur la signification des couleurs utilisées dans le planning. F. Seyte explique que : (1) Les cours en jaune correspondent à ceux dispensés par l'UFR d'Économie ; (2) Les cours en blanc sont ceux de l'ESB. F. Ricci interroge également sur les modalités d'admission des étudiants. F. Seyte répond que les étudiants doivent d'abord être admis via la plateforme Mon Master. Ensuite, les banques partenaires sélectionnent les candidats pour les offres de contrat en apprentissage. La capacité d'accueil du master est fixée à 20 étudiants, avec un seuil d'ouverture à 10. F. Ricci souligne que les subventions aux employeurs ne durent

qu'un an, ce qui témoigne d'un engagement fort des partenaires. Pascal Tachon fait part de l'expérience de la Banque de France en matière d'apprentissage et précise que l'objectif de la BdF en recrutant des apprentis est de les former et les préparer aux concours d'entrée dans l'établissement. Benoit Mulkay s'interroge sur la structure du calendrier, notamment sur la gestion des cours mutualisés avec les M1 et leur articulation avec les TD. E. Baranes indique que cette question sera abordée dans un second temps. Sandrine Michel demande des précisions sur le profil des candidats : viennent-ils de la formation initiale ou continue ? Quelle est la place des étudiants de L3 de l'UFR ? F. Seyte précise que les candidats postulent au niveau licence. Eliette Monségur ajoute qu'il s'agit d'étudiants de niveau L3. Sur la plateforme Mon Master, ils sont recrutés sur critères académiques. Une fois la candidature validée pédagogiquement, l'étudiant postule à un recrutement sur contrat d'apprentissage sur la base des offres mises à disposition des banques partenaires. . C'est là, d'ailleurs un des avantages de travailler avec un CFA Sectoriel : ce n'est pas l'étudiant qui cherche un contrat d'apprentissage mais les partenaires bancaires qui proposent des contrats d'apprentissage. Christophe André souligne que ce dispositif s'inscrit dans une véritable démarche de professionnalisation sur les niveaux Bac+4 et Bac+5, en lien direct avec les besoins de recrutement des entreprises. Guilhem Vern demande une précision supplémentaire sur les modalités d'entrée dans ce master. F. Seyte apporte les précisions.

Vote : 1 abstention 33 membres pour, avis favorable

### **VIII. Approbation de la maquette du master IDIL « Sustainable Economies and Societies »**

Arrivée A. Lefebvre 9h08

La création d'un parcours de Master IDIL en économie permettra à l'UFR de participer à l'École Graduée. L'Ecole Graduée doit contribuer à l'articulation Master – Doctorat en accordant une importance particulière à l'interdisciplinarité et l'internationalisation. Elle permet également à l'UFR de pouvoir bénéficier d'un accompagnement additionnel ouvert aux autres parcours de master.

E. Baranes commence par rappeler les principales étapes qui ont permis de construire ce projet de parcours IDIL en économie. Un groupe de travail a été constitué en début d'année regroupant un représentant de chaque unité de recherche (ArtDev, CEEM et MRE), les responsables des mentions de master et l'équipe de direction de l'UFR. Au total il y a eu quatre réunions de ce groupe de travail (24 janvier, 25 mars, 15 mai et 3 juin). Le dispositif a été présenté par l'équipe IDIL de l'Université lors de la première réunion. Dès le début, l'objectif annoncé par le Directeur de l'UFR économie est de construire un projet totalement inclusif, assurant la participation des enseignants chercheurs des 3 unités de recherche (ArtDev, CEEM et MRE) et permettant de refléter les axes de recherche de ces équipes.

E. Baranes présente ensuite la maquette du Master IDIL et plus précisément les UE CORE. En M1, ces UE sont regroupées en deux blocs : le bloc « Empirical methods in economics » et un bloc « Focus areas » qui permet d'ancre les thématiques de recherche des trois unités. En M2, les UE CORE s'articulent autour des trois thèmes représentatifs des unités de recherche. L'UE NON CORE, offerte aux autres parcours IDIL, est « Economic Insights into Sustainable development ». Enfin, l'intitulé du parcours est « Sustainable Economies and Societies ». E. Baranes précise que la maquette a été soumise à l'équipe IDIL de l'Université, qui a salué la qualité du projet. Il souligne que la direction de l'UFR remontera le projet à l'Université en précisant que ce parcours de Master est adossé aux trois unités de recherche (ArtDev, CEEM et MRE). Fabien Prieur prend la parole pour informer le conseil que le CEEM ne doit pas apparaître dans ce projet et que cette décision n'est pas discutable. E. Baranes rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir l'accord formel des

unités de recherche pour créer le parcours IDIL en économie. Il précise avoir échangé directement avec de nombreux collègues, appartenant aux trois unités de recherche, qui souhaitent s'impliquer dans ce parcours. En tant que directeur d'UFR, E. Baranes réaffirme sa volonté de permettre à tous les enseignants-chercheurs d'intervenir dans ce parcours, indépendamment de leur unité de rattachement. F. Prieur insiste à nouveau sur le fait que le CEEM ne souhaite pas être associé au projet en tant qu'unité, tout en reconnaissant que les enseignants qui y sont rattachés peuvent y participer à titre individuel. E. Baranes souligne alors l'incohérence de cette position, en illustrant son propos par le cas d'un étudiant qui souhaiterait effectuer un stage de recherche avec un enseignant-chercheur du CEEM : en l'absence d'un adossement au parcours, cet étudiant pourrait se retrouver pénalisé. Il réaffirme que ce projet est collectif et inclusif, et qu'il est porté par la composante.

S. Michel se réjouit de la volonté d'implication de nombreux enseignants-chercheurs. M. Davin exprime des réserves sur la lisibilité et l'attractivité du projet. Elle regrette qu'une formation soit proposée tout en laissant entendre qu'elle pourrait évoluer ultérieurement. E. Baranes répond que ce parcours, comme tous les autres parcours de formation, peuvent être amenés à évoluer en fonction des orientations de la composante, de l'évolution des axes de recherche des unités, .... F. Ricci souligne l'importance de fournir des éléments écrits détaillés (objectifs pédagogiques, impacts budgétaires), qu'il soutient la perspective d'un parcours IDIL et l'idée de dépasser les clivages. Il précise que le CEEM aurait pu porter un projet de master IDIL qui aurait permis d'associer des collègues d'autres unités. E. Baranes précise à nouveau qu'il s'agit d'un projet collectif porté par la composante qui laisse la possibilité à tous les collègues de s'y investir. P. Mahenc demande une clarification des intitulés de cours et souhaite plus d'informations sur les contenus. Alexis Lefebvre souligne la nécessité de communiquer rapidement auprès des étudiants sur les objectifs, les orientations et le contenu de ce parcours. E. Baranes propose d'organiser à l'automne une présentation à destination des étudiants pour valoriser le dispositif.

Vote sur la création du parcours IDIL, la maquette présentée et l'adossement aux trois unités de recherche (ArtDev, CEEM et MRE). Le résultat du vote est : 2 Ne prend pas part au vote, 6 abstentions, 6 contre 21 pour (prise en compte du vote de E. Hommel à 10h08).

A la suite du vote, P. Mahenc demande aux membres extérieurs d'expliquer leur vote. Christophe André précise que les membres extérieurs se dirigent vers ce qui leur semble le plus cohérent dans la stratégie globale de l'UFR. Christian Assaf prend la parole pour dire qu'il n'apprécie pas cette injonction à devoir répondre à une explication de vote. Il affirme qu'il n'est pas un sous-membre du conseil mais un membre à part entière et qu'il entend être respecté au même titre que n'importe quel autre membre du conseil. C. Assaf précise qu'il a été suffisamment éclairé par les tenants du projet et les opposants et a voté en conscience. Pascal Tachon partage les propos de C. Assaf. Il est sensible à la notion de collectif, d'adaptabilité, de souplesse et à la volonté de transversalité qui est essentielle pour la bonne marche de la composante.

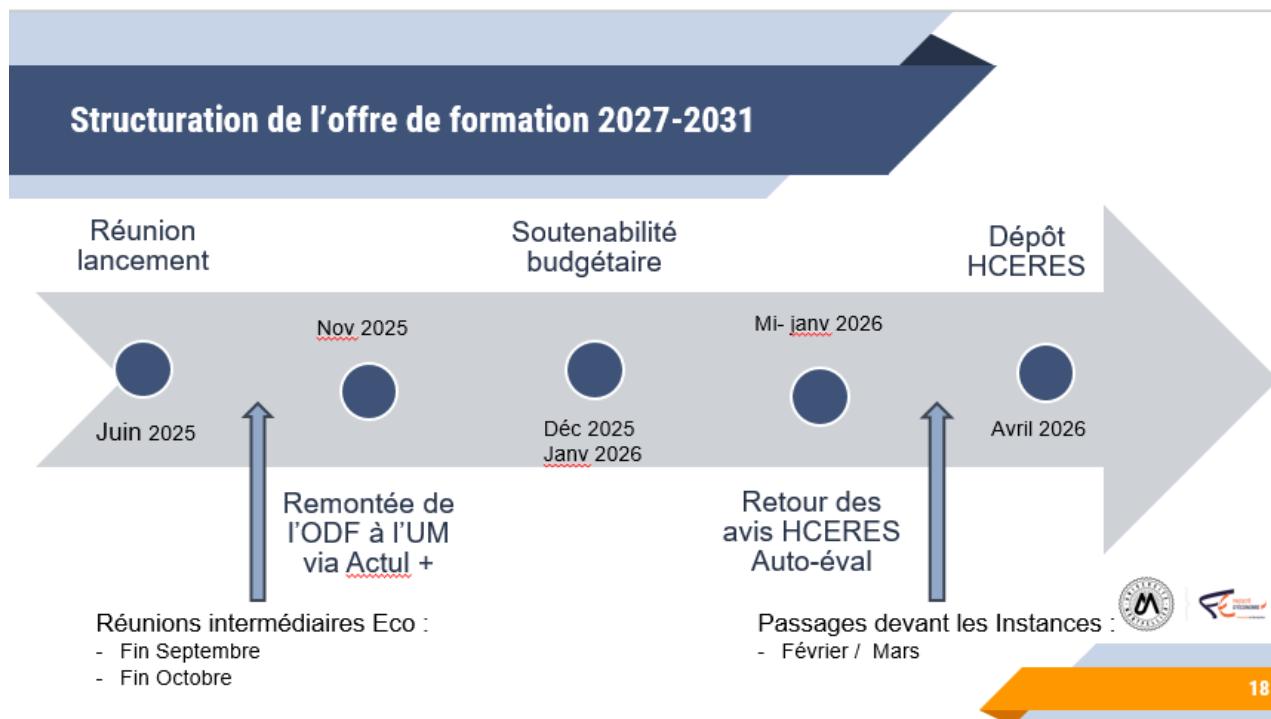
## **IX. Approbation des attendus, CGEV, CGEC et capacités d'accueil des licences et Masters 2026-2027**

Vote : 35 pour, avis favorable à l'unanimité

## **X. Structuration de l'offre de formation 2027-2031**

E. Baranes rappelle que la phase de travail sur l'autoévaluation HCERES s'est terminée le 16 juin 2025 et qu'il convient à présent de travailler sur la nouvelle offre de formation (ODF). Il donne les

principaux éléments du calendrier. Il précise que la direction de l'UFR a organisé le 17 juin dernier une réunion avec les responsables de parcours de Licence et Master.



E. Baranes informe le conseil sur la demande de création d'une Mention Economie et Sciences psychologiques dans le cadre de la nouvelle ODF, en co-acréditation avec l'Université Paul Valéry. Il précise les raisons avancées par Brice Magdalou et l'équipe pédagogique du parcours Economie et psychologie pour la création de cette mention. La première concerne la simplification de l'organisation administrative de la formation. La seconde raison est liée au fait que le parcours Economie et psychologie est rattaché à l'UMPV à la mention Psychologie ce qui rend les étudiants éligibles au titre de « psychologue » et génère chaque année des difficultés et tensions avec les étudiants inscrits à l'UMPV. La création de la mention Economie et Sciences psychologiques permettrait de résoudre ce problème. E. Baranes précise qu'il a organisé le 1er juillet 2025 une réunion avec la Directrice de l'UFR 5 de l'UMPV et les responsables de parcours pour avancer rapidement dans ce projet de création de mention. Il souligne qu'il est favorable, dans le cadre de la future accréditation, au dépôt du parcours de master Economie et Psychologie en co-acréditation UM – UMPV sous la nouvelle mention Economie et sciences psychologiques, sous réserve :

- De l'effectivité de la création de la nouvelle mention « économie et sciences psychologiques » dont la demande de création est actuellement portée par l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Paris-Cité
- Que le portage soit réalisé par l'UM
- De maintenir le « coût » du diplôme et donc le partage des enseignements entre l'UM et l'UMPV ainsi que les mutualisations avec d'autres parcours de la mention Economie.

E. Baranes présente ensuite la structuration de la Licence en deux mentions : Licence Economie et Licence Economie – Science Politique.

## Licence - structuration

### ■ Maintien des deux mentions existantes :

- ▷ **Licence Économie**
- ▷ **Licence Économie – science Politique**

### ■ Licence Économie :

- ▷ Renforcement du parcours international
- ▷ Maintien du CPES
- ▷ Création d'un parcours professionnalisaient orienté « outils »
- ▷ Maintien des Réussir - LAS



19

Marion Davin pose la question de la soutenabilité budgétaire du projet Licence. E. Baranes précise que l'objectif est de construire les mentions à coût constant. Le volume horaire global doit rester équivalent à l'existant. Il est possible que l'UM demande une réduction de 10 % du coût global. F. Ricci souligne la nécessité de disposer d'un fichier Excel permettant de calculer précisément le coût des enseignements, y compris les cours mutualisés. M. Guillon indique que les informations sur les mutualisations et les autres éléments sont disponibles dans les fichiers partagés. Mathias Reymond répond qu'il est responsable du groupe de travail pour la nouvelle ODF Licence qu'il organisera en lien avec les responsables de parcours de licence. Un état d'avancement sera présenté à l'ensemble des collègues. M. Guillon exprime une inquiétude concernant les moyens alloués. E. Baranes confirme que la réflexion sera menée à la rentrée par les groupes de travail. S. Michel regrette le calendrier contraint. Elle remercie E. Monségur pour les informations transmises, mais demande également des informations sur le coût étudiant par parcours de formation. Elle souhaite un temps de concertation avec l'ensemble des enseignants.

Le conseil vote la structuration de l'offre de formation de licence en deux mentions :

- Licence mention Economie
- Licence mention Economie-Science Politique

Les résultats du vote sont : 1 ne prend pas part au vote, 34 pour avis favorable.

E. Baranes présente ensuite la structuration de l'offre de formation de master en quatre mentions :

- Master mention MBFA
- Master mention Economie
- Master mention Economie – Science Politique

Master mention Economie – Sciences psychologiques (portage UM, projet de co-acréditation avec l'UMPV).

## Master - structuration

### **Maintien des deux mentions existantes :**

- ▷ **Master Économie**
- ▷ **Master MBFA**

### **Mention Économie :**

- ▷ Création du Master IDIL en 2026
- ▷ Création d'un parcours international (en prolongement de la Licence Inter – perspective de double diplôme européen)

### **Mention MBFA :**

- ▷ Création du Master CAPE en 2026

### **Création de la mention Économie-Science Politique**

### **Création d'une mention Économie-Sciences Psychologiques**



20

Les résultats du vote du conseil sur cette structuration sont : 35 pour, avis favorable à l'unanimité.

## XI. Campagne d'emplois Enseignants-chercheurs 2026

E. Baranes commence par présenter le profil du poste 27MCF0386 précédemment occupé par Michel Sala. Il précise qu'il s'agit d'un poste section 27 rattaché à l'UFR Economie pour la partie enseignement et pour la partie recherche au LIRMM. Il convient donc à l'UFR de définir le profil enseignement et au LIRMM le profil recherche. E. Baranes met au vote le profil « Informatique pour économiste » : 35 pour avis favorable à l'unanimité

E. Baranes rappelle ensuite l'historique du poste 05MCF0117. Il souligne que ce poste était occupé précédemment par Alain Barrère rattaché à MRE. Il rappelle la raison pour laquelle ce poste a été gelé ces deux dernières années (campagne d'emplois 2023-2024 et 2024-25). Il précise que la politique constante de l'UFR économie est de laisser dans les unités de recherche les postes lorsqu'un enseignant-chercheur part à la retraite. La commission RH économie a introduit une rupture dans cette pratique, ce qui a conduit au gel du poste lors des deux dernières campagnes d'emplois.

E. Baranes met au vote l'ouverture au recrutement du poste 05MCF0114 affecté à l'UR MRE. Le résultat du vote est : 5 ne prend pas part au vote, 4 abstentions, 4 contres et 22 pour, avis favorable. Fabien Prieur quitte le Conseil d'UFR.

## XII. Signature du Contrat d'Objectifs et de Moyens entre l'UFR Économie et l'Université de Montpellier

E. Baranes remercie Philippe Augé, Alexandre Vernhet, Sébastien Pons et Guilhem Culotte de se joindre au conseil d'UFR pour la présentation et la signature du COM. Il donne la parole à P. Augé pour la présentation du COM. A. Vernhet ajoute des éléments de précision sur les aspects financiers. E. Baranes propose un temps d'échange avec les membres du conseil. Il présente ensuite la stratégie de la composante qui s'articule autour de quatre axes : Vie étudiante, Formation, Internationalisation et Pilotage-RH-Qualité.

## Contrats d'objectifs et de moyens

### Présentation stratégie UEI

*Axe Vie étudiante :*

*Chargée de mission vie-étudiante appuyée par un personnel administratif*

*Implication des étudiants dans la vie de la composante et des formations*

*Soutien aux associations*

*Aménagements de lieux de vie*



## Contrats d'objectifs et de moyens

### Présentation stratégie UEI

*Axe formation :*

*Poursuivre l'aide à la réussite dans les formations de 1<sup>er</sup> cycle :*

*Poursuivre l'aide à l'orientation*

*Intensifier l'aide à l'insertion professionnelle*

*Consolider les parcours d'excellence et développer des partenariats entre UEI*

*Participation à plusieurs collégiums :*

*Environnement*



## Contrats d'objectifs et de moyens

### Présentation stratégie UEB

#### Axe RH – Pilotage – qualité :

- Certification ISO 9001
- Utilisation des requêtes Amphi et participation au développement de nouvelles requêtes
- Participation de la composante aux différents groupes de travail ou développement de nouveaux outils ou processus
- Mise en place d'un tableau de suivi des compétences RH interne à la Faculté
- Accompagnement des agents dans leurs souhaits d'évolution
- Accompagnement des agents en situation de handicap
- Participation des agents aux fresques



## Contrats d'objectifs et de moyens

### Présentation stratégie UEB

#### Axe international :

- Parcours international renforcé
- Intégration des étudiants de langue étrangère
- Accompagnement Mobilité
- Renforcer les partenariats avec des universités européennes



S. Michel souhaite faire écho aux discussions du conseil d'UFR. Elle demande à être mieux informée régulièrement sur les orientations stratégiques de la composante. Elle alerte sur les limites atteintes par la multiplication des parcours à moyens constants, et regrette que les calendriers contraints ne permettent pas de véritables discussions sur les innovations pédagogiques. P. Augé prend acte des demandes et rappelle que les calendriers sont fixés par le niveau central. Marlène Guillon alerte sur l'épuisement des ressources humaines de l'UFR. Elle insiste sur la nécessité de disposer des moyens adaptés pour atteindre les objectifs fixés. Une discussion s'engage alors. P. Augé répond que le niveau central met à disposition des opportunités pour les composantes au travers notamment des appels à projets. Il appartient à chacune de s'en saisir ou non.

Fin de la séance 12h30